

LA DPID, TÊTE DE CHAÎNE DÉFENSE SÉCURITÉ DU MINISTÈRE DES ARMÉES

Par JULIEN CHABROUT



Interview avec
le Vice-amiral
François Moreau,
Haut fonctionnaire
correspondant de défense et
de sécurité (HFDDS) adjoint
et Directeur de la protection
des installations, moyens et
activités de la défense (DPID)

Quelles sont les missions de la Direction de la Protection des Installations, moyens et activités de la Défense (DPID)?

La DPID est le service du Haut fonctionnaire de la Défense et de Sécurité (HFDS) du ministère des Armées. Elle a en charge l'élaboration de la politique de protection des sites, des systèmes d'information, des personnels, du secret et des entreprises de défense. La DPID a été créée en 2015 à la suite d'incidents sur des sites sensibles. Avec une véritable volonté de l'Etat que les sujets de défense et de sécurité soient pris en compte au meilleur niveau. Bien que le ministère des Armées ait par essence une culture de défense et de sécurité, il y avait malgré tout à l'époque le besoin d'orienter et de mettre en cohérence l'ensemble de ces politiques.

Notre première mission est de protéger l'ensemble des moyens du ministère des Armées afin qu'il puisse remplir sa mission de défense nationale. Il s'agit de conserver notre liberté d'action, de ne pas se retrouver un jour dans une position où nous serions empêchés de pouvoir agir.

A cette fin, nous nous assurons en particulier de la cohérence du

niveau de la protection au sein du ministère. Nous ne sommes pas un organisme de contrôle, nous sommes là pour aider et pour accompagner. Nous exploitons à des fins de retour d'expérience les événements de défense sécurité, par exemple les tentatives d'intrusion sur des sites sensibles et les survols de drones, ou encore les agressions sur des militaires. Nous suivons cela tous les jours et nous avons un point hebdomadaire avec le chef de cabinet militaire qui est également Haut fonctionnaire de défense et sécurité. Nous faisons un état des lieux des menaces, nous les observons, nous croisons avec les incidents et nous en déduisons les ajustements de notre politique de protection. Enfin, nous étudions les moyens de protection nécessaires pour soutenir cette politique de protection.

Nous avons des liens forts avec la communauté du renseignement. Nous sommes notamment en contact étroit avec la Direction du Renseignement et de la Sécurité de la Défense (DRSD) qui est en particulier chargée de la contre-ingérence. Nous échangeons très régulièrement, la DRSD apportant des remontées du terrain afin d'adapter nos outils. Je me déplace également régulièrement pour voir les sites sur place, car rien ne remplace le contact de terrain.



La sécurité numérique est un sujet de plus en plus présent dans l'exercice de vos missions...

La notion de sécurité numérique est venue s'ajouter récemment dans nos missions, c'est une évolution importante. Je suis chargé de mettre en place la politique du ministère, d'orienter avec les acteurs du numérique les choix et la manière dont nous allons nous protéger vis-à-vis des menaces liées à la confrontation numérique permanente. La DPID exerce désormais la fonction d'autorité ministérielle de sécurité numérique. La sécurité numérique relevait auparavant de la Direction Générale du Numérique et des systèmes d'information et de communication (DGNum). Il était utile de bien séparer les deux notions de numérisation et de sécurisation, et de l'intégrer à la DPID, car ces sujets de sécurité numérique sont complètement transverses aux enjeux de défense et sécurité.

Nous avons intégré sept personnes supplémentaires dans nos effectifs pour travailler sur les sujets de sécurité numérique. L'une des principales caractéristiques de la DPID, c'est le petit nombre de personnes qui y travaille (32). Nous nous appuyons sur la culture défense et sécurité du ministère des Armées et travaillons en recherchant une grande subsidiarité.

L'interministériel est-il une préoccupation majeure?

Cette question occupe une bonne partie de mon temps. Le ministère des Armées n'évolue pas dans une bulle et l'une de mes préoccupations importantes est de faire prendre en compte nos enjeux par le monde interministériel, grâce à l'action du Secrétariat Général de la Défense et de la Sécurité Nationale (SGDSN). Le ministère est en effet en permanence en lien avec d'autres organismes ministériels, par exemple avec le ministère de la Transformation écologique, avec le ministère de l'Intérieur ou encore avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour des sujets liés à la protection du secret de la défense nationale, qui est une vraie préoccupation, ou de protection de notre patrimoine scientifique et technique. Il est très important de m'assurer que, non seulement le périmètre ministériel est bien protégé, mais également que le niveau de protection dans l'écosystème dans lequel il évolue est bien en cohérence.

Quels sont les liens entre la DPID et des entreprises de l'armement ?

Il y a un volet es fonction qui veut que nous travaillons sur la bonne protection des emprises et des systèmes d'informations de l'industrie de défense de façon à préserver l'efficacité opérationnelle globale. Nous le faisons avec l'appui de la Direction Générale de l'Armement (DGA) et plus particulièrement son service en charge de la sécurité. Le dialogue est très facile car la DGA est très bien organisée et a une vraie culture dans ce domaine. Nous vérifions en outre que nos industriels sont capables de poursuivre leurs activités au niveau requis face à un évènement.

Au-delà nous soutenons auprès de la chaîne capacitaire du ministère les projets industriels qui peuvent contribuer à améliorer la protection.

Que représente pour vous le salon Eurosatory ? En quoi est-ce important pour la DPID d'être présent ?

Ces salons sont l'occasion de faire un tour d'horizon en l'espace d'une journée. Nous pouvons rencontrer des acteurs, échanger avec eux d'une manière efficace et leur faire passer des messages. C'est un évènement très utile pour cela. C'est aussi l'occasion de pouvoir chercher des pépites que je vais pousser et mettre en avant. Un exemple : lors d'un salon précédent, nous avons rencontré une entreprise capable de faire du pistage de microdrones à partir de caméras de surveillance. Nous n'avions pas pensé à ça.

Qu'est-ce que la guerre en Ukraine a changé dans l'exercice de vos missions ?

Le déclenchement de la guerre nous a amené à faire une revue du niveau de protection du ministère des Armées et à remonter le seuil de vigilance. Ce conflit est une préoccupation permanente, mais je ne dirai pas que c'est une préoccupation au quotidien pour la DPID.

La guerre en Ukraine vient en tout cas confirmer, si besoin était, la fin de la parenthèse stratégique qui avait suivi la chute du mur de Berlin et qui a pu un temps nous laisser penser que le niveau de menace sur nos emprises allait diminuer. Elle vient également confirmer les orientations prises par la DPID dès sa création. Nous devons en effet être en mesure de faire face à l'action potentielle de services étrangers sur notre territoire, il faut donc s'en protéger.

Quels sont les enjeux majeurs qui devraient se poser de plus en plus à l'avenir ?

La menace est bien présente, comme l'illustre malheureusement cette guerre. Il s'agit de répondre à cette montée en puissance de la menace en adoptant une réponse au juste coût. Au sein du ministère des Armées, nous avons un très grand nombre de sites qui n'ont pas tous la même sensibilité. On ne protège pas une installation nucléaire comme on protège un centre d'archives par exemple. Il est important de disposer d'une palette d'outils qui permet de répondre à ce très large éventail. En résumé, nous protégeons tous les lieux d'une manière adaptée au risque et au juste coût.

Il faut par ailleurs se préparer aux menaces de demain sur le numérique, sur la robotisation, la dronisation et la miniaturisation. Ces menaces nous posent pas mal de défis. Il est important que les industriels l'aient en tête.

Enfin, l'innovation est pour nous un sujet majeur. Il s'agit d'une part de comprendre comment l'adversaire innove, comment il peut exploiter les innovations pour nous menacer et évidemment y répondre. Il s'agit aussi d'innover dans notre protection pour l'inciter à renoncer. Dans un monde où la technologie évolue très vite, il est important de trouver une organisation et une manière de répondre aux besoins de défense et de sécurité très rapidement.

Vice-amiral François Moreau

Haut fonctionnaire correspondant de défense et de sécurité (HFCDS) adjoint

et

Directeur de la protection des installations, moyens et activités de la défense (DPID)